saut : « Vive le drapeau ! » Elle est précédée par un nègre, qui danse en tête, battant la mesure avec sa canne comme un chef d'orchestre.

A la hauteur du Café Anglais, un brigadier des gardiens de la paix, qui a rassemblé trois ou quatre agents de la brigade des voitures, charge le groupe et s'empare du drapeau *dont il déchire l'étoffe* et brise la hampe. Les manifestants se dispersent, puis essayent de se reformer *de l'autre côté du boulevard*.

Les agents de planton les font circuler et, voyant l'indifférence du public, ils s'égènent d'eux-mêmes dans le faubourg Montmartre.

Au ministère des colonies

Paris, 1er juin. — Au ministère des colonies où la mission, comme nous l'avons dit s'est rendu après le déjeuner du ministère de la marine, elle a été reçue par le ministre assisté de son chef de cabinet.

M. Guillain a renouvelé au commandant Marchand et à ses compagnons les remerciements du Gouvernement et de la France qu'il leur avait déjà adressés au déjeuner de M. Lockroy.

Le ministre a fait ressortir que c'est grâce à leur héroïsme dont notre race doit être fière, que nous avons pu faire reconnaître les droits de la France sur ces immenses territoires qui joignent nos possessions du Congo au Soudan français et qui forment le complément nécessaire de notre empire africain.

Constatant que la période de conquête est maintenant terminée, M. Guillain a déclaré qu'il entendait employer pour le bien du pays les brillantes qualités du commandant Marchand et des officiers qui l'ont aidé à accomplir en Afrique la grandiose épopée qui clôture par une page sublime l'histoire de notre conquête africaine.

Le général Galliéni, a-t-il ajouté, et d'autres officiers de nos troupes de la marine ont déjà prouvé qu'ils savent non seulement combattre, mais aussi administrer.

Le ministre a exprimé, en terminant, la certitude que le commandant Marchand et ses collaborateurs sauraient employer comme administrateurs les mêmes qualités dont ils viennent de faire preuve comme soldats.

Le commandant a répondu en son nom et au nom de ses officiers que sous quelque forme que le gouvernement dut faire appel à leur dévouement au pays, il pouvait être sur qu'ils le lui donneraient sans compter.

Au ministère de la marine à l'Elysée

Dès deux heures et demie, une foule considérable avait envahi les abords du ministère de la marine, attendant le départ du commandant Marchand pour l'Elysée. La place de la Concorde et la terrasse des Tuileries étaient noires de monde.

M. Blanc, préfet de police, dirigeait en personne le service d'ordre.

A 3 heures 5 minutes, le commandant Marchand et M. Lockroy montent dans un landau du ministère, accompagnés de M. Ignace, directeur du cabinet et du capitaine de frégate Darrieus. La sortie de la voiture et l'apparition de Marchand sont accueillis aux cris répétés de vive Marchand ! vive l'armée !

Le cortège se dirige vers l'Elysée en passant par l'avenue des Champs-Elysées.

A l'Elysée

C'est à 3 heures 1/4 que le commandant Marchand est arrivé à l'Elysée.

Le commandant et ses compagnons ont été reçus au bas du perron, par les officiers de la maison militaire du président de la République. Le Ministre de la marine a tout d'abord présenté Marchand au chef de l'Etat, qui se tenait dans son cabinet de travail, puis les membres de mission ont été conduits près du président de la République, à qui ils ont été présentés par le commandant.

L'entrevue a duré environ vingt minutes, et a pris fin à trois heures quarante.

M. Lockroy a quitté l'Elysée avant la mission. Quelques minutes après lui, Marchand et ses officiers sortaient à leur tour.

INCIDENT

Au moment où la voiture du commandant Marchand sortait de l'Elysée et débouchait de l'avenue de Marigny pour rentrer dans l'avenue des Champs-Elysées, un monsieur, placé dans une voiture découverte, mais que la foule nous a empêché de reconnaître, se lève et crie : Vive Picquart ! A la Cour de cassation ! A bas les faussaires !

Il ajoute : « Je suis Me Laborie, à bas les faussaires ! Immédiatement entouré par le public, le personnage est fort malmené. Enfin grâce à l'intervention de deux agents et d'un garde municipal, il réussit à se soustraire aux mauvais traitements de la foule.

Au ministère de l'intérieur

De l'Elysée le commandant Marchand et ses officiers se rendent au ministère de l'intérieur, toujours très acclamés. Les fleurs sont jetées dans la voiture du commandant. En l'absence de M. Charles Dupuy, retenu à la Chambre, le commandant Marchand a été reçu par M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, entouré des chefs de cabinet.

L'entrevue a été très cordiale et a duré un quart d'heure.

On a beaucoup remarqué l'absence de M. le Ministre de l'intérieur; on se demande si cette absence ne s'expliquait pas par un mécontentement du discours de Marchand à Toulon.

De l'intérieur, la mission s'est rendue au ministère des affaires étrangères, accompagnée sur le parcours par des vivats.

Au Ministère des Affaires étrangères

Le commandant Marchand est arrivé à trois heures cinquante au quai d'Orsay; les membres de la Mission ont été aussitôt reçus par M. Delcassé qui les a vivement félicités en les assurant de sa profonde sympathie. Néanmoins il semble bien que le souvenir de l'entrevue à Paris du capitaine Baratier avec M. Delcassé lors de l'incident de Fashoda planait péniblement sur l'entrevue d'aujourd'hui.

A 4 heures 10, la mission quitte le ministère des affaires étrangères, accompagnée du préfet de police qui dirige l'important service d'ordre établi sur le boulevard Saint-Germain et le quai.

Le commandant Marchand et ses officiers se rendent d'abord au ministère de la guerre, puis au ministère des colonies et ensuite au gouvernement militaire de Paris, par le quai des Tuileries, le pont de Solférino, la rue de l'Université, la rue de Constantine et le boulevard des Invalides, toujours au milieu des acclamations populaires et des félicitations officielles.

Au Cercle Militaire

Il est cinq heures et les officiers de la mission ne sont pas encore là.

La place de l'Opéra offre un spectacle inoubliable. On n'avait pas vu un pareil concours de population, un pareil enthousiasme, depuis le voyage des marins russes. Les balcons, les fenêtres de toutes les maisons regorgent de curieux.

A cinq heures vingt-cinq, un grand remous se produit du côté de l'avenue de l'Opéra ; la foule s'écarte spontanément pour livrer passage à un peloton de gardes à cheval, aussitôt suivi des voitures officielles : dans la première est le préfet de police, dans la deuxième le commandant Marchand et le capitaine Baratier ; les autres officiers occupent la dernière.

A ce moment, l'enthousiasme général éclate avec une force irrésistible ; de dix mille, vingt mille poitrines à la fois partent les cris ardents de : Vive Marchand ! Vive Baratier ! Vive l'armée !

En même temps les cordons d'agents sont rompus, enlevés comme de simples fétus; la foule envahit de nouveau la place.

Marchand et ses compagnons sont reçus par le lieutenant-colonel Guérin, vice-président, par le capitaine d'état-major Becques, le capitaine de territoriale Noël et une délégation d'officiers du cercle.

Cependant la foule continue ses acclamations ; maintenant elle réclame à grands cris Marchand et Baratier.

De toutes parts s'élèvent des cris impérieux : Au balcon ! au balcon !

Le commandant s'y montre enfin, tenant son compagnon par la main.

Alors, c'est une ovation frénétique, inouïe, indescriptible ; les chapeaux, les cannes, les mouchoirs s'agitent, tous les cœurs bondissent dans les poitrines. Une clameur immense retentit, se prolonge, plane en l'air : Vive Marchand, vive Baratier, vive l'armée ! Le héros de Fashoda salue de la main, fait signe qu'il est profondément ému, touché jusqu'aux larmes.

Comme ils vont disparaître, on les rappelle encore ; alors Marchand saisit un drapeau et l'élève au-dessus de sa tête. L'enthousiasme est au paroxysme, ce sont des clameurs redoublées, répercutées jusqu'à l'extrémité de la place, jusqu'au fond des avenues, des rues voisines : Vive Marchand ! Vive Baratier ! Vive l'armée !

Marchand a disparu dans le salon du cercle, il est tellement ému qu'il ne peut que répéter merci, merci.

On le conduit dans son appartement, au troisième, dont les fenêtres donnent sur la place. C'est celui qu'occupa l'amiral Avelane. La foule au dehors manifeste encore; il se montre une dernière fois, salue, le visage rayonnant, puis se retire. On lui fait une dernière et longue ovation.

Puis la foule, enivrée, se retire peu à peu, en raison de l'heure. Au cours de ces manifestations, deux femmes se sont évanouies, on les a transportées dans une pharmacie.

Le capitaine Baratier, rappelé, ainsi que Marchand, a dû se montrer, comme lui, à la fenêtre de sa chambre, où il a été l'objet d'une ovation personnelle.

A ce moment, les braves Laffots encadrent curieusement leurs faces noires, aux fenêtres de l'étage supérieur. On les acclame aussi. Très ahuris, ils sourient en découvrant leurs dents blanches.

L'un d'eux, qui porte l'uniforme de marin, soulève son béret, qu'il agite. Les acclamations sympathiques redoublent.

Le gros des manifestants s'est écoulé mais l'animation reste extrême sur le boulevard et dans les avenues voisines.

Les nombreux curieux stationnent sur la place. Par intervalles ils réclament encore Marchand, entonnent des chants patriotiques. Chaque fois qu'un officier entre au Cercle, ou en sort, son passage est salué de cris chaleureux : Vive l'armée !

Le défilé des délégations continue : à six heures et demie, c'est l'Union des Patriotes du IIe arrondissement conduite par M. de Cuverville, son président, et par M. Giron, député, qui vient apporter à Marchand un bronze.

L'Association coloniale de la Jeunesse française apporte un bouquet. MM. Drumont et Millevoye passent en voiture; on crie : Vive Drumont ! Vive Déroulède !

Au cours de la journée, une vingtaine d'arrestations ont été opérées pour refus de circuler ou injures aux agents.

LA SOIRÉE

Les curieux n'ont cessé de stationner très nombreux devant le Cercle. De 7 heures à 9 heures, les mêmes scènes se reproduisent. La foule manifeste de façons diverses mais exprimant toutes le même sentiment. On réclame Marchand. Par intervalles il se montre à la fenêtre de son appartement, salue de la main et se retire. Les cris se succèdent ininterrompus : Vive Marchand, vive l'armée, à bas les traîtres ! puis la foule s'énerve par l'attente, Marchand ne se montre plus.

Il est sans doute en train de dîner.

La manifestation prend peu à peu un autre caractère. Ce sont d'abord des refrains patriotiques, puis des cris : Vive Déroulède ! auxquels s'ajoutent bientôt quelques cris de : A bas Loubet !

A ce moment, il est près de neuf heures. Le Cercle est illuminé. Les officiers commencent à affluer au Cercle pour la réception. On crie sur leur passage : Vive l'armée ! A bas les traîtres !

A dix heures trente, MM. Coppée et Jules Lemaître, Lasies, Forain sont au café de la Paix ; on les reconnaît, la foule les acclame. On réclame un discours de M. Lasies, celui-ci prononce seulement ces paroles d'une voix forte : « Mes amis, si en temps ordinaire, il vaut mieux être juif, ce soir nous pouvons être fiers d'être français. »

Un peu plus loin, on réclame M. Déroulède, mais M. Barrès qui est là, explique que M. Déroulède ne paraîtra pas pour laisser tout l'honneur de la journée à Marchand.

Devant l'insistance de la foule qui réclame Marchand, ce dernier se décide à paraître au balcon. Un formidable nourra jaillit de toutes les poitrines ; l'enthousiasme est délirant.

Marchand fait signe qu'il veut parler ; aussitôt un silence profond s'établit. Tout le monde se découvre. D'une voix forte, il prononce ces mots : Mes amis, soyons unis pour la patrie, vive la France !

Des applaudissements éclatent de toutes parts ; la foule répète ces cris de : Vive Marchand, vive la France.

La police devient impuissante à réprimer les manifestations qui se renouvellent à chaque instant.

Le punch

Vers 10 heures, tous les généraux de Paris arrivent successivement en voiture au Cercle pour la réception. Tous sont l'objet d'ovations enthousiastes, notamment les généraux Hervé, Roget, Lambert, Gonse, de Pellieux, Bailloux, de Kermartin.

L'arrivée du général Zurlinden provoque une manifestation imposante et soulève les cris chaleureux de vive l'armée. Une démonstration analogue salue l'arrivée du général Mercier. On accueille l'arrivée au Cercle de M. Lockroy, ministre de la marine et de M. Krantz, ministre de la guerre aux cris de vive la marine, vive l'armée!

Successivement l'arrivée du lieutenant-colonel Monteil, en brillant uniforme, et de M. François Coppée, donne à la foule l'occasion de manifester ses sentiments patriotiques. La foule par instants entonne la *Marseillaise* et du balcon du Cercle, des officiers saluent de leur képi; le coup d'œil est superbe.

A dix heures vingt, on est obligé de fermer la porte du Cercle, la foule ayant rompu les cordons d'agents et voulant suivre en acclamant les derniers officiers qui arrivent.

Une scène touchante

A ce moment, se produit une scène des plus touchante: l'abbé Lanus, le populaire et vénérable aumônier de Saint-Cyr, la poitrine constellée de décorations, apparaît au balcon. A sa vue, une formidable acclamation s'élève. D'un air heureux, le vénérable aumônier sourit et remercie de la main ; il parle à la foule, mais ses paroles se perdent au milieu du bruit.

La foule ayant encore une fois réclamé Marchand et les officiers, ceux-ci réapparaissent. Pendant dix minutes, des hourras sont poussés en leur honneur. Les ministres Guillain et Lockroy sont aux côtés de Marchand.

De toutes parts, on demande à Marchand de parler. Marchand fait un geste à la foule et, d'une voix forte, s'écrie : Soyons unis, je le répète, vive la France ! vive l'armée !

Les applaudissements éclatent. Marchand agite son képi.

Baratier est réclamé et il doit encore se montrer au balcon.

Tout-à-coup, on aperçoit l'abbé Lanus qui vient se placer entre Marchand et Baratier, serrant avec effusion la main de ces deux vaillants.

La vue de ce vieillard respecté entre ces deux héros provoque une explosion d'enthousiasme; plusieurs officiers supérieurs pleurent de joie à chaudes larmes. Marchand salue toujours de la main et soudain, comme terrassé par cette soirée triomphale, il étend les bras, semblant dire qu'il est impuissant à dire toute sa gratitude.

Baratier salue également et s'écrie : Merci, merci pour la France.

A l'intérieur du Cercle

La réception du Cercle militaire a été un grand et patriotique éclat. Dès huit heures, les salons débordaient d'officiers de toutes armes.

A 9 heures 45, le général Zurlinden qui ne se trouvait pas chez lui quand le commandant Marchand a fait sa visite au gouverneur militaire à l'Hôtel des Invalides, fait son entrée et reçoit immédiatement le commandant Marchand, dans le salon que décore le portrait équestre du czar Alexandre III.

L'entrevue, ainsi qu'on peut l'imaginer, est des plus cordiales. A 10 heures, la musique joue la Marseillaise et bientôt les ministres de la guerre, de la marine et des colonies sont reçus par le comité du Cercle militaire sur le seuil des salons. Le gouverneur de Paris leur présente aussitôt le commandant Marchand et les autres officiers et sous-officiers.

Les coupes de champagne offertes à chacun, M. le général Zurlinden prend la parole et fort ému, adresse aux représentants de la mission les remerciements de l'armée.

Tandis qu'il parle et que le silence se fait religieux, les acclamations vibrantes de la foule arrivent par envolées puissantes, scandant pour ainsi dire les phrases du Gouverneur de Paris.

Après avoir exprimé les sentiments de reconnaissance de l'armée, M. le général Zurlinden souhaite à tous la bienvenue.

« Nous aurions voulu aussi glorifier, dit-il, M. le général Galliéni, le pacificateur de Madagascar, mais il n'a pu se rendre à notre désir retenu qu'il a été par des nécessités de famille. »

S'adressant directement au commandant Marchand, le général le félicite hautement de son courage, de son patriotisme et de ses sentiments d'humanité. C'est par l'éclat de ses grandes vertus, dit-il, que le commandant a pu accomplir les grandes choses qui l'ont illustré, qui ont fait puissamment resplendir et le nom et la générosité de la France.

Le gouverneur de Paris lève ensuite son verre en l'honneur du commandant Marchand et de tous les officiers et sous-officiers de la mission dont il cite tous les noms un à un.

— A la santé de ces vaillants, s'écrie-t-il, dont les noms sont à jamais inscrits dans le livre d'or de la France,

A ces mots, les acclamations sortent de toutes les poitrines.

Après un moment de silence, le commandant Marchand lève la tête, jette un long regard sur l'assistance, se recueille et d'une voix grave et pénétrante remercie le gouverneur de Paris de ses paroles élogieuses pour la mission.

» Les membres de la mission Congo Nil sont, dit-il, à cette heure, plus que payés de leurs efforts. Dans cette campagne du Haut-Nil, nous n'avons éprouvé nulle perte et nous n'en avons fait subir à personne ; pas un coup de fusil n'a été tiré, si ce n'est que sur les pillards nomades. Aussi les populations ont-elles considéré les Français comme des libérateurs.

» Longtemps, le nom français sera béni dans les immenses régions que nous avions conquises. Si l'on avait fait appel à l'armée, tous les officiers auraient voulu aller à Fashoda, huit seulement y ont trouvé place, mais ils y représentaient tous les autres. Ils étaient appuyés par les trois millions d'hommes qui étaient prêts à les seconder. Voilà bien une conquête opérée par l'humanité.

» L'honneur militaire qui nous inspirait, amour fait de discipline, suffit à tout ; la pureté de vie de l'officier français, sa foi, son abnégation, la médiocrité d'existence qu'il s'impose, constituent un admirable patrimoine d'honneur. Sans honneur militaire, sans discipline, vous pourrez avoir des bataillons alignés, vous n'aurez plus d'armée ».

A ces mots, les applaudissements éclatent, on sent que le cœur de l'armée bat à l'unisson de celui de Marchand.

« L'armée, dit-il encore, sera la sauvegarde de la patrie; elle n'a d'adversaires que ceux qui ne savent ni ne veulent la comprendre. »

Et comme les applaudissements de l'intérieur se confondent avec les vivats du dehors, Marchand, s'écrie les yeux étincelants :

« Vous entendez les acclamations de la foule, si patriotiques, si émotionnantes, toutes elles passent au dessus de ma tête; je les prends à poignées au passage et je vous les jette, mon général. »

L'émotion à ce moment devient du délire ; on sent passer l'âme de la France.

En terminant, le commandant Marchand lève son verre en l'honneur du président de la République, des ministres, du gouverneur de Paris et de l'armée.

Le ministre de la guerre répond pour lui, et pour ses collègues de la marine et des colonies.

Des manifestations sympathiques ont encore lieu à l'intérieur et à l'extérieur puis le commandant se retire dans les appartements qui lui sont réservés.

Les arrestations

Au cours de la soirée, une centaine d'arrestations ont été opérées pour des motifs divers. Quarante-trois ont été maintenues.

Les Sénégalais

Paris, 1er juin. — Au déjeuner du ministère de la marine, le commandant Marchand a obtenu du ministre, M. Lockroy, que ses braves Sénégalais seraient amenés à Paris par le capitaine Mangin qui les commande. Celui-ci qui devait venir à Paris aujourd'hui avec les autres officiers de la mission, a dû y renoncer au dernier moment pour rester avec ses soldats qui ne voulaient pas d'autre chef.

Le général Hervé et le commandant Marchand

Paris, 1er juin. — On nous assure que dans la conférence d'hier, entre le président du conseil, le ministre de la guerre et le ministre de la justice, il avait été d'abord conclu de frapper de trente jours d'arrêt le général Hervé et le commandant Marchand. C'est le Président de la République qui, dans l'entretien qui suivit, aurait fait toucher à ses ministres combien grave était la mesure qu'ils proposaient de prendre et combien profond en serait le retentissement, et les aurait fait renoncer à leur dessein.

Le gouvernement et les manifestations

Le *Gaulois* raconte que le président du conseil, a fait appeler cette après-midi, le général Zurlinden auquel il avait dit qu'il comptait sur lui, pour empêcher au cercle militaire, toute démonstration de nature à provoquer aucun incident.

M. Charles Dupuy a ajouté, si cet incident venait à se produire, je n'hésiterai pas à ordonner la fermeture du Cercle militaire.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS

2e Section-Est. — Bureau rue Pierre-de-Roubaix. — Jeudi 1er juin, à 8 heures 1/2 du soir, estaminet Tiberghien, rue Pierre-de-Roubaix, 134, *réunion du Comité de section* et des chefs de groupes. Communication importante.

LA GRÈVE DU CREUSOT

Le Creusot, 1er juin. — Hier soir, quelques bagarres se sont produites sur différents points de la ville. La plupart de leurs auteurs étaient des individus sans aveu n'ayant rien de commun avec les ouvriers ; ils ont brisé quelques réverbères de la place Schneider et près de la porte de la Forge ; d'autres ont jeté des pétards sur des tas de paille placés-là pour y faire coucher la troupe.

LE PROCÈS EN REVISION

QUATRIÈME AUDIENCE

Avant l'audience

Paris, 1er juin. — Il y a aujourd'hui dans la salle d'audience beaucoup moins de monde encore qu'hier, l'attention du public est ailleurs.

L'audience est ouverte à midi.

L'AUDIENCE

Plaidoirie de Me Mornard

La parole est donnée à Me Mornard, avocat de Mme Dreyfus. Il débute par un éloge des qualités de Dreyfus : bon époux, bon militaire, dit-il.

Tous les défauts et tous les vices qu'on lui a reproché n'ont existé que dans l'imagination de ses ennemis et des policiers à leur solde. Le crime qu'on lui reproche n'a psychologiquement aucune base.

Me Mornard aborde le fond du procès et entame une dissertation qui n'en finit pas sur le bordereau. Me Mornard relève ici six catégories de faits nouveaux : ce sont les révélations concernant le papier du bordereau, les révélations concernant la date du bordereau, les révélations concernant l'origine des renseignements qu'il vise, les relations d'espionnage du destinataire du bordereau et enfin les aveux formels et implicites d'Esterhazy qui est l'auteur du bordereau.

Me Mornard examine chacun de ces éléments ; c'est la répétition de ce qu'à dit à la précédente audience M. Manau.

Me Mornard arrive au rapport écrasant de Bertillon, mais il en fait bon marché et se contente de tourner en ridicule l'expert. Une chose que M. Bertillon ne nous explique pas et qui me préoccupe au plus haut point, c'est ceci : Comment Dreyfus, en combinant sa propre écriture avec celle de son frère, avec celle de sa femme, avec celle peut-être d'autres membres de sa famille, pour déguiser la sienne, en arrive-t-il à nous donner l'écriture d'Esterhazy.

« J'avoue ne pas m'expliquer cela. M. Bertillon est un savant en anthroponométrie, ce qui ne veut pas dire que ce soit un expert en écriture savant; c'est un génie, dit M. Lépine, l'ancien préfet de police. Hélas ! le génie a une triple voisine et j'ai bien peur que M. Bertillon ne voisine quelquefois avec elle. »

Après la discussion du bordereau, Me Mornard s'efforce d'établir l'innocence de Dreyfus, en s'appuyant sur trois autres preuves, 1° les aveux d'Esterhazy, 2° les révélations de l'agent à qui était destiné le bordereau, 3° les révélations du comte Tornielli à M. Trarieux. Il passe aux faux Henry et au rôle de du Paty de Clam, qu'il considère comme seul responsable de ce qu'il appelle l'erreur du conseil de guerre de 1894.

Il incrimine également leur conduite après le procès. Mais ce n'est pas tout, Me Mornard a invoqué le témoignage des agents et des officiers étrangers qui ont déclaré n'avoir jamais eu aucune relation avec Dreyfus et il demande pourquoi on n'ajouterait pas foi à leur parole. Ils sont, dit-il, aussi dignes d'être crus que ceux qui parlent de ce côté-ci de la frontière. (Protestations indignées ; violentes exclamations).

En terminant, Me Mornard, s'est associé aux conclusions du procureur général. Il sollicite la cassation avec le renvoi devant un conseil, bien qu'elle soit accordée par avance, mais c'est la cassation sans renvoi qu'il devrait demander. En demandant le renvoi, il s'incline devant un désir de son client qui veut comparaître de nouveau devant ses juges.

L'audience est levée à cinq heures dix, après que le Président a dit que la Cour se réunissait demain pour délibérer. L'arrêt sera rendu à une prochaine audience non indiquée, peut-être samedi.

L'ARRESTATION
du lieutenant-colonel
DU PATY DE CLAM

Paris, 2 juin, minuit 22. — Sur l'ordre du ministre de la guerre, M. le lieutenant-colonel du Paty de Clam a été mis en état d'arrestation, à sept heures et demie ce soir, en son domicile de l'avenue Bosquet, par un capitaine de la garde républicaine.

Deux fois dans l'après-midi, ce capitaine s'était présenté, ce n'est qu'à la troisième fois qu'il a rencontré M. du Paty de Clam.

Comme celui-ci demandait les motifs de son arrestation, le capitaine a répondu qu'il avait ordre de ne donner aucune explication.

Le lieutenant-colonel du Paty de Clam est incarcéré à la prison du Cherche-Midi.

Paris, 2 heures du matin. — On vient de nous confirmer la nouvelle de l'arrestation de Du Paty de Clam, et son internement au Cherche-Midi.

Une lettre du lieutenant-colonel du Paty de Clam

Paris, 1er juin. — M. le lieutenant-colonel du Paty de Clam a écrit dans la journée au général commandant la subdivision de la Seine, pour qu'elle fut par lui remise à M. Krantz, ministre de la guerre, la lettre suivante :

« Le lieutenant-colonel du Paty de Clam à M. le Ministre de la Guerre.

» Monsieur le Ministre,

» Depuis bientôt deux ans, je suis l'objet, dans une partie de la presse, d'attaques sans nom. Un officier, M. le commandant Cuignet, a ramassé ces attaques et outrages, et a adressé contre moi dans l'ombre, un réquisitoire haineux que je n'ai connu que par le *Figaro*.

» C'est sur ce réquisitoire que s'appuient MM. Ballot-Beaupré, Manau et Mornard pour lancer contre moi les pires accusations.

» J'ai maintes fois demandé à vos prédécesseurs l'autorisation de poursuivre mes calomniateurs, et la faveur d'être jugé par un tribunal quelconque. Ce que je demande mais comme une faveur devient aujourd'hui un droit. Je demande des juges.

» Signé : Du Paty de Clam. »

Paris, 1er juin. — Il est un fait qui semble bien établi, c'est que la confection et l'envoi de la lettre de du Paty de Clam a précédé de plusieurs heures son arrestation.

D'après le *Soleil* : C'est à 5 heures que le colonel du Paty de Clam a été arrêté par ordre du général Zurlinden, agissant non seulement au nom du ministre de la guerre mais aussi comme chef du parquet des 1er et 2e conseils de guerre.

M. du Paty de Clam serait sous le coup d'une instruction judiciaire pour faits se rapportant à l'affaire Dreyfus. On sait que le colonel du Paty de Clam était depuis quelque temps en non activité par retrait d'emploi, mesure que prit le général Zurlinden, alors ministre de la guerre.

Chronique Locale
ROUBAIX

Alliance française. — Nous rappelons qu'une conférence sera donnée dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts industriels, le samedi 2 juin, à huit heures et demie du soir. Elle aura pour sujet : Le Maroc, l'œuvre de l'Alliance française dans ce pays, par M. J. Goffart, délégué de Roubaix à Tanger.

De nombreuses projections lumineuses seront faites au cours de cette conférence.

Une messe de prémices à Saint-Martin. — Jeudi a eu lieu, en l'église Saint-Martin, une touchante cérémonie, qui avait attiré une très nombreuse assistance. M. l'abbé Henri Beuscart, fils de M. Beuscart, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien président du Cercle de la Concorde et président de la chorale Notre-Dame, célébrait sa messe de prémices.

Dans le chœur avaient pris place les membres de sa famille, et dans les stalles se trouvaient de nombreux ecclésiastiques parmi lesquels nous avons remarqué M. le chanoine Evrard, doyen de Notre-Dame, le R. P. Pascal, MM. les abbés Pillet, professeur à l'Institut catholique de Lille, Leuridan, archiviste au même établissement, Monteuuis, curé de Leers, Dupire, curé de Vicq, et Raffin, curé de Carnin.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel par M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, et par MM. les abbés Leleux et Dassonville, ses condisciples, faisant fonctions de diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Cattelain, ancien professeur de rhétorique, de M. l'abbé Beuscart, à l'Institution de Notre-Dame-des-Dunes à Dunkerque, a prononcé un éloquent discours. Prenant pour texte la parole de l'Evangéliste disant que Notre-Seigneur a passé sur la terre en faisant le bien, il a établi que la mission du prêtre est de faire le bien autour de lui en communiquant la vérité et la charité.

La chorale Notre-Dame s'est fait un devoir de prêter son gracieux concours à cette fête qui comblait d'une joie bien légitime la famille de son président. Sous la direction de son chef, M. Albert Lecherf, elle a donné une magistrale interprétation de la messe en *mi* de Niedermeyer dont les solis ont été chantés avec beaucoup de talent par les enfants Jules et Henri Desmettre et par MM. Léon Verneuil et Desbarbieux. M. Koszul tenait avec sa virtuosité coutumière l'orgue d'accompagnement et de son côté M. Meyer, le distingué organiste de Saint-Martin, tenait le grand orgue.

L'excursion du Collège à Compiègne, Pierrefonds et Chantilly. — On nous prie d'annoncer que les prix du voyage en 3e et 2e classe établis pour les anciens élèves et les parents comprennent tous les frais de la journée.

Le supplément n'est demandé que pour ceux qui voudraient des voitures particulières de Compiègne à Pierrefonds.

Pour les adhésions, prière de se hâter, l'organisation du transport en voitures le demande.

Dans l'enseignement. — Nous avons annoncé le départ de Mlle Liene, institutrice-adjointe à l'Institut Sévigné. Sur sa demande, Mlle Liene est maintenue dans ses fonctions, à Roubaix.

Les enfants envoyés au sanatorium de Saint-Pol. — Jeudi, à six heures 38 du matin, 75 enfants des écoles municipales ont été envoyés au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer, pour y séjourner pendant un mois.

Le soir, à 7 heures 58, ceux partis le 1er mai dernier, sont arrivés en gare de Roubaix pour rentrer dans leurs familles.

La procession du Saint-Sacrement dans la paroisse Saint-Joseph. — La procession du Saint-Sacrement aura lieu, comme les années précédentes, le dimanche 4 juin, dans la paroisse Saint-Joseph.

M. Achille Bayart et Mme veuve Henri Bayart ont mis à la disposition du clergé de la paroisse leurs magnifiques jardins boulevard d'Armentières, où se déroulera le splendide cortège qui s'organise.

Le chant des vêpres, les hymnes au Saint-Sacrement seront exécutés par les chorales du Grand-Saint-Joseph et Saint-Grégoire et par les membres des différentes œuvres. Plusieurs sociétés musicales du quartier prêteront également leur gracieux concours.

Une allocution sera donnée au cours de la cérémonie qui promet d'être imposante.

A la Société des Anciens militaires Belges. — M. Feldmann, président d'honneur de la société des Anciens militaires Belges ayant servi sous le règne de sa Majesté Léopold Ier, prie la commission administrative de se réunir à trois heures très précises à son local, place de la Gare, chez M. Oscar Lefebre, le dimanche 4 juin, et les membres de la société à cinq heures très précises.

Ordre du jour : Paiement des cotisations et plusieurs communications seront faites. Présence indispensable.

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage **de Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50** ; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bte 4 fr. ; 6 bttes fr 23 fr. 60.

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1886

BLINDAGE DE BORINOTS, ouvrages divers, etripennes en métal, Veuve **Edouard Defrétin**, tourneur en bois, rue Galvani, 44, Roubaix.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SES AGENCES

à ROUBAIX, 30, Grande-Rue et rue Carnot, à TOURCOING

Se chargent des opérations suivantes : Escompte et Recouvrement d'effets de Commerce ; Avances sur titres ; Ordres de Bourse Paris, Bruxelles, Londres, etc. ; Achats et Ventes de Monnaies étrangères ; Lettres de Crédit et Chèques sur tous pays ; Avances sur Warrants et Marchandises ; Comptes de dépôts remboursables à vue.

BONS A ÉCHÉANCE

4 ans 3 1/2 % — 3 ans 3 %

Garde de tous titres, Location de coffres-forts

46523—47222

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX. — 17 rue de la Gare

TOURCOING. — 6 & 8, rue de l'Hôtel de Ville

Le **Crédit Lyonnais** se charge des opérations suivantes :

Achats et ventes de titres de toutes natures sur les places françaises et étrangères.

Paiement immédiat de tous les coupons dont le prix est connu.

Paiement immédiat des arrérages de titres nominatifs des Compies P.-L.-M., Midi, Ouest, Bone, Guelma, Ouest Algérien, etc., etc., dont il estampille les certificats.

Régularisations de Titres, renouvellement de feuilles de coupons, échanges, conversions, transferts, productions aux faillites, etc.

Souscriptions SANS FRAIS à toutes les émissions.

Garantie contre les risques de remboursement au pair. 2-33060 14375

MARCHÉS A TERME

Cours du 2 Juin

TERME	LAINES PEIGNÉES — ROUBAIX-TOURCOING — Type unique — COURANT — Cote préced.	Cote du jour.	ANCIEN — Cote préced.	Cote du jour.	ANVERS — Peignés Buenos-Ayres ALLEMAND B. — Cote préced.	Cote du jour.	LEIPZIG — TYPE Buenos-Ayres d'Anvers — Cote préced.	Cote du jour.	LAINES BRUTES — ANVERS — Saint de La Plata TYPE C. — Cote préced.	Cote du jour.	Le Havre — BUENOS-AYRES Prima bonne courante — Cote préced.	Cote du jour.
Juin	5.875	5.85	5.875	5.85	5.85	5.80	4.80	4.80	....	....	195.00	Voir les cours à la dernière heure.
Juillet	5.875	5.85	5.875	5.85	5.85	5.80	4.80	4.80	....	....	195.00	
Août	5.90	5.875	5.90	5.875	5.85	5 80	4.80	4 80	....	....	194.50	
Septembre	5.925	5.90	5.925	5.90	5.85	5 825	4.80	4.80	....	....	194.50	
Octobre	5.925	5.90	....	....	5.85	5.825	4.80	4.80	....	....	194 00	
Novembre	5.925	5.90	....	....	5.85	5.825	4.80	4.80	....	....	193.00	
Décembre	5 925	5.90	....	....	5.85	5.825	....	....	....	....	191.00	
Janvier	5.925	5.90	....	....	5.85	5.80	....	....	....	....	191.00	
Février	5.925	5.90	....	....	5.85	5.80	....	....	....	....	187 00	
Mars	5.925	5.90	....	....	5.825	5.80	....	....	....	....	187.00	
Avril	5.925	5.90	....	....	5.825	5.80	....	....	....	....	187.00	
Mai	....	5.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	

— Affaires traitées le 2 Juin —

COURANT

.....	sur	Juin	à ....
.....	»	»	....
40.000	»	Juillet	5.85
.....	»	»	....
5.000	»	Août	5.85
10.000	»	»	5.875
10.000	»	Septembre	5.90
.....	»	»	....
10.000	»	Octobre	5.925
.....	»	»	....
.....	»	»	....
20.000	»	Novembre	5.90
.....	»	»	....
30.000	»	Décembre	5.90
.....	»	»	....
.....	»	»	....
.....	»	»	....
.....	»	Janvier	....
.....	»	»	....
.....	»	»	....
.....	»	Février	....
.....	»	Mars	.